

MAIRIE DE PONTARME
1, Rue Ernest Dupuis
60520 PONTARME
Tél : 03.44.54.61.57
mairie.pontarme@wanadoo.fr

*Membres afférents au Conseil municipal : 15
En exercice : 15 Présents : 13
Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de la convocation : 27.01.2020
Date de l'affichage : 27.01.2020*

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE DU 03 FEVRIER 2020

Le trois février deux mil vingt à 20H30, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain BATTAGLIA. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20H30.

Etaient présents : Jean-Baptiste FLIN, Bernard DUPONT, Gilles GRANZIERA, Olivier GAILDRAT, Jean-Baptiste AUCHERE, Christiane GOBERT, Véronique LENOIR, Michel MARTIN, Eric BURAUD, Judith NEVES, M'Hamed BOUAFIA, Nathalie THERY.

Absents excusés : Jérôme SZCZUDLAK, Sarah LEFEVRE.

Jean-Baptiste AUCHERE est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Conseil municipal n'ayant plus d'observations à faire sur la séance précédente, Monsieur le Maire propose de traiter directement l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation des comptes de gestion 2019**
2. **Vote du compte administratif 2019**
3. **Affectation des résultats de 2019 sur le BP 2020**
4. **Approbation du Plan Local d'urbanisme**
5. **Modification Délibération DETR – création sente piétonne Chemin Hôtel Dieu**
6. **Questions diverses**

1) Approbation des comptes de gestion 2019 – Budget Général

Mr le Maire expose :

*Les comptes de gestion dressés par Mr le Trésorier de Senlis pour l'exercice 2019 reflètent l'exécution des dépenses et des recettes du **Budget Général**. Ils sont conformes aux comptes administratifs 2019 adoptés.*

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier de Senlis pour l'exercice 2019.

2) Vote du compte administratif 2019 – Budget Général

Mr BATTAGLIA présente les comptes administratifs 2019 du Budget Général de la Commune. Conformément à l'article L2124-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mr le Maire quitte la salle des séances au moment du vote. Mr M'Hamed BOUAFIA, doyen d'âge, est élu par l'assemblée pour présider la séance concernant le vote des comptes administratifs:

03.02.2020

Section de Fonctionnement :

Mandats émis : 658 826.20 €
Titres émis : 794 870.18 €
Soit un excédent sur l'exercice : + 136 043.98 €

Section d'Investissement :

Mandats émis : 104 745.09 €
Titres émis : 184 038.94 €
Soit un déficit sur l'exercice : + 79 293.85 €

Excédent total sur l'année 2019 : + 215 337.83 €

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les comptes administratifs 2019 du Budget général.

3) AFFECTATION DES RESULTATS DE 2019 sur 2020 - Budget Général

Le Conseil municipal,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le tableau d'affectation des résultats 2019 du Budget Général de la Commune en 2020 :

PONTARME BP (25300)		DELIBERATION		Nombre de membres en exercice <input type="checkbox"/> 15	
		SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de membres présents <input type="checkbox"/> 13	
		EXERCICE : 2019		Nombre de suffrages exprimés <input type="checkbox"/> 13	
		AFFECTATION RESULTAT EN 2020		Votes Contre <input type="checkbox"/> Pour <input checked="" type="checkbox"/> 13	
				Date de la convocation : 24.10.19 à 20.11.2020	
				Séance du 03/01/20 à 20 heures 30	

Le CM réuni sous la présidence de M. Battaglia délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019, dressé par M. Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		196 208,80 €	41 810,31 €		41 810,31 €	196 208,80 €
Opérations de l'exercice	658 826,20 €	794 870,18 €	104 745,09 €	184 038,94 €	763 571,29 €	978 909,12 €
Totaux	658 826,20 €	991 078,98 €	146 555,40 €	184 038,94 €	805 381,60 €	1 175 117,92 €
Résultat de clôture (=CA)		332 252,78 €		37 483,54 €		369 736,32 €

Besoin de financement		au compte 001 investissement dépenses BP 2020
Excédent de financement	37 483,54 €	au compte 001 investissement recettes BP 2020
Restes à réaliser		Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA/19 et BP/20
Besoin de financement des restes à réaliser		
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement		
Excédent total de financement	37 483,54 €	

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de 332 252,78 € au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2020

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus. Ont signé au registre des délibérations MM. BATTAGLIA, FLIN, DUPONT, FRANZIERA, GAILDRAT, AUCHÈRE, GOBERT, LENOIR, MARTIN, BURAUD, NEVES, BOUAFIA, THERY

Pour expédition conforme, Le Président,

4) Modification Délibération DETR – Création sente piétonne Chemin Hôtel Dieu

Lors du Conseil municipal du 20 janvier 2020, la délibération de demande de subvention DETR a été votée à un taux de 45% pour l'Etat, or la sous-préfecture nous informe que la prise en charge ne sera que de 40%.

Le plan de financement sera refait en ce sens.

5) Questions diverses

M. le Maire fait part des réunions que les élus ont eu avec le SE60 concernant le diagnostic énergétique des bâtiments communaux, et la réunion avec FREE pour l'installation d'antennes téléphoniques.

Ces sujets seront revus ultérieurement en conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30.

Fait à Pontarmé, le 03 février 2020.

Le Maire,

A. BATTAGLIA

03.02.2020